Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212903017-20260303-20260014-DE

Mairie de
TREZILIDE 29440

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 10
Présents : 07
Votants : 07

L'an deux mille vingt six
Le 3 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie GILET, Maire.

Date de convocation : 20 février 2026

Etaient présents :

MM. Eric BERTHEVAS, Sylviane BLOUET, Almeno MARTINS, Karine LE ROUX, Loïc GRALL, Nathalie TREVIEN

Absente : Madame Lydie CARIOU
Absentes excusées : Agnès CARVAL, Stéphanie FRANCHETEAU

Monsieur Alméno MARTINS a été élu secrétaire.

OBJET

Budget primitif 2026 commune de Trézilidé

Monsieur Le Maire, présente à l'assemblée les propositions du budget préparées. Le budget primitif 2026 s'équilibre en recettes et en dépenses à 276 463.73€ pour la section de fonctionnement et à 627 147.39€ pour la section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité **:**

- ADOPTE, par chapitres, le budget primitif 2026 présenté.

- **AUTORISE,** le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exception des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Le Maire

MAIRIE DE TREZILIDE 29 (Finistère)

Yves-Marie GILET